

L'opposition nigérienne ne reconnaît plus Tandja comme président

Niger

Posté par: Touareg

Publiée le : 7/7/2009 6:32:29

Entre Mamadou Tandja et les nombreux opposants à son projet de révision constitutionnelle, qui lui permettrait de garder le pouvoir, la crispation fait place à une tension qui monte crescendo.

Le Front pour la défense de la démocratie (FDD) comportant des partis politiques, les syndicats et des ONG, a organisé dimanche un imposant rassemblement à Niamey pour dénoncer la fuite en avant du président Tandja dans son obstination à rester au pouvoir au-delà du 22 décembre, date d'expiration de son second et dernier mandat. Des dizaines de milliers de manifestants y ont participé, rapporte une dépêche AFP, qui fait également état du soutien de l'ancien chef du gouvernement en exil au mouvement de protestation. Entre Mamadou Tandja et les nombreux opposants à son projet de révision constitutionnelle, qui lui permettrait de garder le pouvoir, la crispation fait place à une tension qui monte crescendo. Le président, sans doute surpris par l'importance de l'opposition à son projet et la détermination de ceux qui l'animent, le président montre de plus en plus des signes d'irritation évidente. Ainsi, dans la soirée du 30 juin, Mahamadou Issoufou, président du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS) et l'un des principaux leaders du FDD, a été interpellé et interrogé par la gendarmerie nationale. L'information s'est répandue comme une traînée de poudre à Niamey, selon le journaliste Ibrahim Elhadj, présent sur les lieux, et immédiatement le quartier où se situent les bureaux de la gendarmerie, mais aussi les sièges des ministères et le palais présidentiel, a été investi par une foule imposante de militants réclamant sa libération. Relâché après deux heures d'interrogatoire, Mahamadou Issoufou a expliqué qu'il a été interrogé sur la déclaration rendue publique le 27 juin par le FDD, dans laquelle il était demandé, entre autres, aux forces de défense et de sécurité de ne pas obéir à tout ordre manifestement illégal. L'allusion à des ordres que pourrait donner Mamadou Tandja est évidente.

Or, le FDD ne le considère plus comme président de la République depuis qu'il a prononcé la dissolution de la cour constitutionnelle le 26 juin, acte assimilé à un coup d'État dans la déclaration faite le lendemain par les dirigeants du mouvement de protestation. Mahamadou Issoufou a également rassuré l'opinion en précisant qu'aucune charge n'a été retenue contre lui à l'issue de son audition. La veille, c'était le porte-parole du FDD, Marou Amadou, qui a été interpellé, interrogé puis relâché, pour les mêmes motifs et selon le même rituel. Le FDD a été particulièrement ferme à l'égard du président Tandja et clair avec les institutions de défense et sécurité, qu'il invite à se ranger du côté de la légalité constitutionnelle.

Dans sa déclaration du 27 juin, il a rappelé que la convocation du corps électoral à un référendum en vue de la révision de la loi fondamentale a été invalidée une première fois par la cour constitutionnelle, qui a confirmé son arrêt lorsque Mamadou Tandja lui a demandé de reconsidérer sa décision. C'est ce qui a motivé la dissolution de ladite cour par le président, qui s'est arrogé les pouvoirs exceptionnels. Or, rappelle-t-on, les dispositions de l'article 115 de la Constitution stipulent

que les arrêts de la cour constitutionnelle sont sans recours.

De plus, ces arrêts lient toutes les autorités administratives, civiles, militaires et juridictionnelles. En un mot comme en dix, les animateurs de la protestation anti-Tandja ont démontré qu'ils agissaient dans le cadre et dans l'intérêt du droit, rappelé leurs devoirs aux différentes institutions et prouvé que le président s'est mis hors-la-loi. Dans ce bras de fer sans concession, le président Tandja et son clan et les opposants à son projet de se maintenir au pouvoir au prix de grossiers subterfuges tentent, chacun de son côté, de gagner les faveurs des forces militaires et de sécurité. Il n'est pas sûr que l'armée, dont le porte-parole a déjà annoncé sa volonté de ne pas interférer dans le champ politique, puisse tenir longtemps dans sa position de neutralité qui, pour l'instant, sert plutôt les desseins de Mamadou Tandja. Il y a de fortes chances que, face à l'obstination du président et à la détermination de l'opposition, l'institution militaire soit contrainte au rôle d'arbitre par les événements. Dans ce cas, il est évident que le camp qui finira par avoir ses faveurs emportera la partie.

M. A. Boumendil

www.liberte-algerie.com